



## Fiche d'Inscription aux Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

(Document à remettre à la mairie avant le 28 Août 2015)

Période du mardi 1<sup>er</sup> Septembre au Vendredi 16 Octobre 2015 – P'TIT REPORTER - JARDINIER

Nom de l'élève : .....  
Prénom : .....  
Date de naissance : .....  
Classe : .....

Personnes à joindre :  
M/Me.....  
Tel : .....  
M/Me.....  
Tel : .....

### MODALITES D'INSCRIPTION

L'enfant participe aux TAPS (cocher les jours dans le tableau ci-dessous)  
L'inscription doit être renouvelée à chaque période entre deux congés scolaires. L'inscription de votre enfant aux TAPS est un engagement. Merci de signaler à la mairie toute modification du planning de votre enfant (04 75 64 41 24 ou par mail [mairie.pranles@inforoutes-ardeche.fr](mailto:mairie.pranles@inforoutes-ardeche.fr) )

	semaine 36	semaine 37	semaine 38	semaine 39	semaine 40	semaine 41	semaine 42
mardi							
jeudi							
vendredi							

### RESPONSABILITES – REGLEMENTATION

Les TAPS ont lieu chaque, Mardi, Jeudi, Vendredi de 15h10 à 16h10 sous la responsabilité du personnel communal. Ces activités sont non obligatoires et gratuites. L'enfant doit être présent l'heure entière.

Préciser si l'enfant partira seul des TAPS à 16h10      OUI            NON     

Préciser si l'enfant prend le car      OUI            NON     

La Commune décline toute responsabilité en cas d'accident sur le trajet. Seuls les enfants autorisés peuvent partir de l'école.

### AUTORISATIONS

J'autorise       Je n'autorise pas

Les prises de photos/vidéo et leur diffusion sous toutes formes à des fins représentatives des activités de TAP

Personne(s) autorisée(s) à récupérer l'enfant à la suite des TAPS :

- ..... - .....

Je soussigné(e)..... autorise mon enfant.....à partir seul à la fin des TAP.

Date et signature